



CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE

Et si nous prenions le temps de parler du télétravail !...

Un article paru dans notre journal "La Voix des Cadres" de mars 2022, évoquait la nécessité de faire un vrai bilan du développement du télétravail dans notre collectivité depuis deux ans, pour voir où nous en étions dans les différents services, et savoir aussi comment les agents et les cadres vivaient cette évolution.

Désormais, un accord-cadre sur le télétravail dans la fonction publique paru au JO du 3 avril 2022, signé par l'ensemble des organisations syndicales dont la CGT, existe. Localement, le Conseil départemental a également délibéré sur le sujet.

Mais où en sommes-nous vraiment dans les services ? Qu'en pensent nos collègues ? Que faudrait-il faire pour améliorer ce dispositif, qui est encore en gestation, dans l'intérêt du Service public, de ses usagers et de ses agents ?

En tant que section syndicale-cadres d'un syndicat très actif dans notre collectivité, nous avons besoin de connaître votre point de vue, votre ressenti, vos difficultés éventuelles quant à cette mutation vécue en accéléré.

De cela nous voulons débattre, avec ceux qui le souhaiteront, cadres et agents, lors d'une réunion d'échanges qui se tiendra

**jeudi 16 juin 2022 de 14h00 à 17h00
à l'Hôtel du Département – salle A1123 C**

3 heures d'information syndicale ont été déposées par nos soins

Par ailleurs, pour ceux qui ne seraient pas disponibles ce jour-là, sachez que la section syndicale Cadres-CGT tient des permanences régulières au local syndical (bureau A1 131) les mercredis matins (les prochaines seront les 15 et 29 juin 2022) et que vous êtes les bienvenus.



Enfin, n'hésitez pas à faire passer votre point de vue ou votre ressenti sur le télétravail par courriel sur notre boîte mail : syndicat.cgt@departement13.fr

www.cgt-cd13.org – suivez-nous sur facebook